

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 11 avril 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FANDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

Bilan **(en dinar tunisien)**

Actifs	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
<u>ACTIES NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	III-1	3 642 635,536	3 487 458 ,286
Moins: amortissements	III-1	-2 208 289,071	-1 317 445,821
		1 434 346,465	2 170 012,465
Immobilisations corporelles	III-1	387 435 389,852	352 770 655,011
Moins: amortissements	III-1	-203 335 307,878	-187 428 489,462
Moins: provisions	III-1	-705 431,810	-952 788,810
		183 394 650,164	164 389 376,739
Immobilisations financières	III-1	244 161 679,412	232 712 639,412
Moins: provisions	III-1	-12 714 225,000	-9 744 225,000
		231 447 454,412	222 968 414,412
Total des actifs immobilisés		416 276 451,041	389 527 803,616
Autres actifs non courants	III-2	3 311 847,798	3 214 643,514
Total des actifs non courants		419 588 298,839	392 742 447,130
<u>ACTIES COURANTS</u>			
Stocks	III-3	66 374 705,301	67 047 940,892
Moins: provisions		-970 118,183	-992 321,183
		65 404 587,118	66 055 619,709
Clients et comptes rattachés	III-4	95 865 467,990	78 298 186,703
Moins: provisions		-10 121 139,054	-9 993 791,655
		85 744 328,936	68 304 395,048
Autres actifs courants	III-5	14 187 751,996	7 735 316,115
Moins: provisions (*)		-347 387,000	-347 387,000
		13 840 364,996	7 387 929,115
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 675 583,050	3 755 682,445
Moins: provisions		-40 915,000	-40 915,000
		3 634 668,050	3 714 767,445
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	109 942 336,306	89 558 937,725
Total des actifs courants		278 566 285,406	235 021 649,042
TOTAL DES ACTIFS		698 154 584,245	627 764 096,172

(*) Pour une meilleure lecture des états financiers 2016, la provision sur créances liées aux participations a été reclassée de la rubrique <<autres passifs courants>> à la rubrique <<provisions pour autres actifs courants>>.

Bilan
(en dinar tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Capitaux propres			
Capital social	III-8	132 000 000 ,000	120 000 000,000
Réserves	III-8	20 708 771,134	19 208 771,134
Autres capitaux propres	III-8	111 652 130,884	87 432 308,884
Résultats reportés	III-8	118 393 241,814	104 502 986,712
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		382 754 143,832	331 144 066,730
Résultat net de l'exercice		111 176 453,839	101 190 255,102
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		11 349 140,000	25 106 240,000
Résultat affecté dans un compte de résv. spl. d'investissement		32 592 360,000	11 200 000,000
Total des capitaux propres avant affectation		537 872 097,671	468 640 561,832
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Autres passifs financiers	III-9	52 290 074,200	47 646 577,850
Provisions	III-10	10 698 887,000	7 898 887,000
Total des passifs non courants		62 988 961,200	55 545 464,850
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	44 474 260,325	46 520 328,259
Autres passifs courants *	III-12	52 670 472,475	57 001 861,685
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	148 792,574	55 879,546
Total des passifs courants		97 293 525,374	103 578 069,490
TOTAL DES PASSIFS		160 282 486,574	159 123 534,340
Total des capitaux propres et des passifs		698 154 584,245	627 764 096,172

* Pour une meilleure lecture des états financiers 2016, la provision sur créances liées aux participations a été reclassée de la rubrique <<autres passifs courants>> à la rubrique <<provisions pour autres actifs courants>>.

Etat de résultat
(en dinar tunisien)
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Produits d'exploitation			
Revenus	III-14	571 918 576,513	534 075 764,068
Autres produits d'exploitation	III-15	6 532 701,311	4 410 931,265
Total des produits d'exploitation		578 451 277,824	538 486 695,333
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-16	1 635 220,797	-2 185 035,336
Achats de marchandises consommées	III-17	49 227 939,140	59 598 006,770
Achats d'approvisionnements consommés	III-18	323 000 427,172	302 515 988,263
Charges de personnel	III-19	34 726 730,045	31 851 364,261
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-20	23 557 157,479	19 963 414,968
Autres charges d'exploitation	III-21	34 355 675,009	27 349 120,378
Total des charges d'exploitation		466 503 149,642	439 092 859,304
Résultat d'exploitation		111 948 128,182	99 393 836,029
Charges financières nettes	III-22	-5 108 188,432	-2 180 507,550
Produits des placements	III-23	64 520 816,908	60 565 490,132
Autres gains ordinaires	III-24	984 774,156	1 134 073,425
Autres pertes ordinaires	III-25	-206 133,825	-96 612,101
Résultat des activités ordinaires avant réinvesti.s et impôt		172 139 396,989	158 816 279,935
Impôt sur les sociétés		17 021 443,150	15 136 381,108
Résultat des activités ordinaires après impôt		155 117 953,839	143 679 898,827
Éléments extraordinaires (Contribution Conjoncturelle)			6 183 403,725
Résultat de l'exercice		111 176 453,839	101 190 255,102
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		11 349 140,000	25 106 240,000
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement		32 592 360,000	11 200 000,000
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
Résultat net de l'exercice		155 117 953,839	137 496 495,102

État de flux de trésorerie
(en dinar Tunisien)
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	155 117 953,839	137 496 495,102
Ajustements, Amortissements et Provisions	20 875 053,759	18 583 234,173
Ajustements pour provisions des immobilisations financières	2 970 000,000	
Ajustements casses bouteilles	2 682 103,720	1 380 180,795
Ajustements pour reprise sur provisions	-419 208,607	-225 769,945
Variation des Stocks	673 235,591	983 589,338
Variation des Créances	-12 923 784,937	-10 967 650,086
Variation des Autres actifs	-6 469 540,770	-254 127,868
Variations Fournisseurs et autres dettes	-5 701 928,154	16 941 634,422
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-180 848,000	-331 503,818
Ajustements Encaissement dividendes	-61 944 248,866	-59 644 467,410
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	-86 418,000	-68 000,000
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	94 592 369,575	103 893 614,703
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immob. corp et incorp	-38 177 411,898	-23 404 687,167
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	180 848,000	
Encaissements Dividendes et autres distributions	61 944 248,866	59 644 467,410
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-11 449 040,000	-33 418 701,292
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	12 498 644,968	2 821 078,951
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements Dividendes et autres distributions	-86 800 528,990	-77 896 169,310
Décassements pour remboursement des emprunts bancaires		-1 633 534,503
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks		-7 000 000,000
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks		7 000 000,000
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie		19 000 000,000
Décassements pour souscription des billets de trésorerie		-19 000 000,000
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	20 000 000,000	
Décassements pour autres formes de placement monétaire	-20 000 000,000	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-86 800 528,990	-79 529 703,813
Variation de trésorerie	<u>20 290 485,553</u>	<u>27 184 989,841</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>89 503 058,179</u>	<u>62 318 068,338</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>109 793 543,732</u>	<u>89 503 058,179</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	132.000.000 de dinars
Nombre de titres	132.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Registre de commerce	B 12956 1997
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET et boîtes chez la SNB ,la SLD et la SGBIA et la mise en boîte de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- Brasseries et Glacières Internationales	57.362.845	43.46 %
- Maghreb Investissement	17.960.019	13.61 %
- S.T.A.R.	6.600.008	5.00 %
- Autres actionnaires	50.077.128	37.94 %
Total =	132 000 000	100,00 %

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination. ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers ,fûts et palettes)	10 % et 20%

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE, sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/20	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/201	Amortissements et provisions au 31/12/20	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisition et reclassement	Cessions 2017 ou reclassement				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</u>	<u>3 487 458</u>	<u>155 177</u>		<u>3 642 635</u>	<u>2 208 289</u>	<u>1 434 346</u>	
- Logiciels	3 458 916	155 177		3 614 093	2 208 289	1 405 804	III-1-1
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
- Immobilisations Incorporelles encours	15 601			15 601		15 601	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</u>	<u>352 770 655</u>	<u>38 347 235</u>	<u>-3 682 500</u>	<u>387 435 390</u>	<u>204 040 740</u>	<u>183 394 650</u>	
- Terrain	12 295 416			12 295 416		12 295 416	
- Constructions	41 890 539	397 532		42 288 071	21 850 855	20 437 216	III-1-2
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	164 574 866	2 550 390	2 013 059	169 138 315	120 369 140	48 769 175	III-1-3
- Matériel de transport	18 443 598	953 725	-495 421	18 901 902	16 927 984	1 973 918	III-1-4
- Équipement de bureau	4 494 984	215 779		4 710 763	3 884 552	826 210	III-1-5
- Agencements, aménagement et installations	14 852 117	661 103	220 660	15 733 880	9 411 461	6 322 419	III-1-6
- Emballages commerciaux durables	90 668 424	9 582 333	-3 187 079	97 063 678	31 596 747	65 466 930	III-1-7
- Immobilisations corporelles encours	5 550 711	23 986 374	-2 233 719	27 303 366		27 303 366	III-1-8
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</u>	<u>232 712 639</u>	<u>11 449 040</u>		<u>244 161 679</u>	<u>12 714 225</u>	<u>231 447 454</u>	
- Titres de participations totalement libérés	232 400 072	11 449 040		243 849 112	12 714 225	231 134 887	III-1-9
- Dépôts et cautionnements.	312 567			312 567		312 567	
TOTAL	588 970 752	49 951 452	-3 682 500	635 239 704	218 963 254	416 276 450	

III-1-1 -Logiciels

Il s'agit de la mise à jour des versions des logiciels informatiques.

III-1-2 -Constructions

Il s'agit essentiellement de l'extension des usines de la société pour 397 532 dinars .

III-1-3 - Installations techniques, matériel et outillage industriels

Le montant global des investissements s'est élevé à 4 563 449 dinars, dont 2 013 059 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de 2016. Il s'agit du matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels.

III-1-4 - Matériel de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 953 725 dinars et les cessions à 495 421 dinars (totalement amortis).

III-1-5 - Équipements de bureaux

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 215 779 .dinars.

III-1-6- Agencements, aménagements et installations

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 881 763dinars, dont 220 660 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de 2016.

III-1-7 - Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 9 582 333 dinars

b) Casse bouteilles et destruction de casiers amortis :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 2 682 104 dinars,
- La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 504 975 dinars.

Au cours de l'exercice 2017, il a été :

- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 247 357 dinars,

Ainsi, la provision pour casses bouteilles est passée de 952 789 dinars en 2016 à 705 432 dinars en 2017.

III-1-8- Immobilisations en cours :

- Le montant global des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2017 s'élève à 27 303 366 dinars détaillé comme suit :

- Constructions en cours : 3 763 561 dinars.
- Matériels en cours : 23 477 927 dinars.
- Avances et acomptes fournisseurs d'immobilisations : 61 878 dinars

III-1-9 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 243.849.112 dinars sont composés, essentiellement des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription, à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2016	Acquisitions en 2017	Souscriptions en 2017	Cession en 2017	Valeurs au 31/12/2017	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 501 075				9 501 075	197 500	197 500	100,00
S.O.T.E.V	27 704				27 704	21 900	19 404	88,60
SOSTEM	102 996 814		9 149 140		112 145 954	22 230 000	22 024 310	99,07
S.P.D.I.T	42 634 022				42 634 022	28 000 000	22 465 629	80,23
S.G.B.I.A	11 690 643		2 200 000		13 890 643	415 500	220 676	53,11
S.T.B.O	8 229 786				8 229 786	1 184 000	1 002 030	84,63
S.T.B.N	4 658 242				4 658 242	800 000	664 792	83,10
Sté la Préforme	8 674 546				8 674 546	122 005	81 178	66,54
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 900 000	5 145 150	65,13
SMVDA	9 149 900				9 149 900	200 000	91 499	45,75
S.T.B.G	11 535 581				11 535 581	866 667	487 630	56,26
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	75 500	1	0,001
SNB	1 374 000				1 374 000	90 200	16 526	18,32
S.B.T	731 110				731 110	12 850 000	2 041 877	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 049	6,99
S.I.M.C.O	999 400				999 400	10 000	9 994	99,94
STC	1 000				1 000	389 898	120	0,03
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	194 400				194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	2 295 300				2 295 300	110 000	22 953	20,87
SLD	8 068 412				8 068 412	698 500	64 140	9,18
SFBT SCES I I			99 900		99 900	1 000	999	99,90
TOTAL	232 400 072		11 449 040		243 849 112			

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :

- Souscription et libération de 22 000 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA, soit 2 200 000 dinars.
- Souscription et libération de 1 829 828 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 9 149 140 dinars.
- Souscription et libération de 999 parts sociales au capital de la SFBT Services Ingénierie Industrielle, soit 99 900 dinars.

b) Provisions :

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 12 714 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars, la SFBT Italie pour 94 325 dinars et la SLD pour 2 970 000 dinars. Cette dernière est constituée en 2017.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2017	2016
- Débiteurs et créditeurs divers	2 910 470	2 856 733
- Emballages à rendre	401 378	357 911
Total	3 311 848	3 214 644

III-3 - STOCKS

	2017	2016
- Matières premières	13 991 164	14 307 383
- Matières consommables	32 138 483	30 355 657
- Produits finis	19 347 070	21 164 060
- Marchandises	897 988	1 220 841
Total	66 374 705	67 047 941

Au cours de 2017, il a été constitué une provision pour dépréciation des stocks pour 128 900 dinars et une reprise sur provision pour 151 103 dinars. Ainsi, La provision pour dépréciation des stocks est passée de 992 321 dinars en 2016 à 970 118 dinars en 2017.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2017	2016
- Clients locaux	58 427 481	42 811 715
- Clients étrangers (1)	14 001 115	7 400 118
- Clients filiales	11 699 313	13 275 706
- Clients douteux	10 108 325	9 969 973
- Clients effets à recevoir	1 407 070	2 243 814
-Clients factures à établir	222 164	2 596 861
Total	95 865 468	78 298 187

(1) Le poste clients étrangers présente un solde de 14 001 115 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2018.

Au cours de l'exercice 2017, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 148 096 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 20 749 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 9 993792 dinars en 2016 à 10 121 139 dinars en 2017.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	2017	2016
- Créances liées aux participations (*)	347 387	347 387
- Fournisseurs locaux avances et acomptes sur commande	6 918 985	4 806 685
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes sur commande	338 551	0
- Débiteurs divers	3 490 842	1 291 045
- Produits à recevoir	3 091 987	1 290 199
Total	14 187 752	7 735 316

(*) Provisionnées en totalité

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2017	2016
- Personnel		80 099
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées (1)	3 653 231	3 653 231
Total	3 675 583	3 755 682

(1) Les titres de placement totalisant 3 653 231 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs au 31/12/2016	Acquisition en 2017	Cession 2017	Valeurs au 31/12/2017	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Sté Pôle Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Sté Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA(2)	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000	-		20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	792 000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC (2)	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T (2)	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	2 271 099			2 271 099	34 560 000	173 392	0,50%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%

S.T.B	33 606		33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T (2)	75		75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000		20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260		7 260	1 475	363	24,61%
TOTAL	3 653 231		3 653 231			

(2) Provisionnées en totalité

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2017	2016
- Placements	25 000 000	
- Effets à l'encaissement	2 449	7 887 323
- Chèques à l'encaissement	2 277	
	915	
- Banques	82 183 751	81 360 876
- C C P	267 842	242 853
- Caisses	210 379	67 886
Total	109 942 336	89 558 938

III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2017	2016	Variations
- Capital social	132 000 000	120 000 000	12 000 000
- Réserves légales	12 000 000	10 500 000	1 500 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	
- Compte spécial d'Investissement	111 470 368	87 164 128	24 306 240
- Subventions d'investissement	181 763	268 181	-86 418
- Résultats reportés	118 393 242	104 502 987	13 890 255
Total	382 754 144	331 144 067	51 610 077

L'évolution de 51 610 077 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement de 2016 pour 11 200 000 dinars et d'une partie du compte spécial d'investissement disponible pour 800 000 dinars, conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Avril 2017.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2016, conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Avril 2017, à savoir :

- Réserves légales : 1 500 000 dinars.
- Compte spécial d'investissement : 24 306 240 dinars (25 106 240 dinars dotation de l'exercice 2016 -800 000 dinars affectés à l'augmentation du capital social).
- Résultats reportés : Reprise de 104 502 987 dinars de 2015 et affectation de 118 393 242 dinars de 2016, soit une augmentation de 13 890 255 dinars.

3) la constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 86 418 dinars.

	Solde au 31/12/2016	Résultats	Réserves Légales	Compte spécial d'investisse ment	Compte de réserves spéciales d'investisse ment	Augmentatio n du capital social//Subve nt	Distributio n des dividendes	Solde au 31/12/201 7
Capital social	120 000 000					(2) 12 000 000		132 000 000
Réserves légales	10 500 000		(1) 1 500 000					12 000 000
Subvention d'investiss ement	760 867							760 867
Amort .sub vention d'investiss ement	-492 686					-86 418		-579 104
Compte spécial d'investiss ement	87 164 128			(1) 25 106 240	(1) 11 200 000	(2) -12 000 000		111 470 368
Réserve spéciale de réévaluatio n	8 708 771							8 708 771
Résultats reportés	104 502 987	(1) 137 496 495	(1) -1 500 000	(1) -25 106 240	(1) -11 200 000		(1) -85 800 000	118 393 242
Total Capitaux propres	331 144 067	137 496 495	-	-		-86 418	-85 800 000	382 754 144

(1) Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2016 conformément aux résolutions de GO du 11 Avril 2017

(2) Il s'agit de l'augmentation du capital social décidée par l'AGE du 11 Avril 2017.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

a) Compte spécial d'investissement disponible :

Le solde s'élevant au 31/12/2017 à 5 868 318 dinars se détaille comme suit :

- Solde au 31 Décembre 1999	20 325 798 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2000.....	556 780 dinars
- Augmentation du capital en 2002	- 3 958 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2003.....	3 162 315 dinars
- Annulations Actions rachetées en Décembre 2003	- 18 061 551 dinars
- Augmentation du capital en Décembre 2003.....	- 330 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2004	3 414 645 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2005.....	4 663 095 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2006.....	4 490 000 dinars
- Augmentation du capital en 2006.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2007.....	1 100 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2010.....	6 488 800 dinars
- Augmentation du capital.....	- 333 334 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2011.....	3 999 770 dinars
- Augmentation du capital en 2014.....	- 10 000 000 dinars

- Augmentation du capital en 2015..... - 3 500 000 dinars
- Augmentation du capital en 2016..... - 1 350 000 dinars
- Augmentation du capital en 2017 - 800 000 dinars

b) Compte spécial d'investissement loi 93-120 :

Le solde au 31/12/2017 s'élève à 105 602 050 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011..... 5 837 225 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012..... 24 816 815 dinars
- Augmentation du capital en 2013..... - 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013..... 29 306 875 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014..... 26 684 695 dinars
- Augmentation du capital en 2015..... - 11 500 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015..... 23 000 200 dinars
- Augmentation du capital en 2016..... - 13 650 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016 25 106 240 dinars

III- 9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2017	2016
Emballages divers consignés	52 290	47 646
	074	578
Total	52 290	47 646
	074	578

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

III-10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 10 698 887 dinars au 31 décembre 2017 contre 7 898 887 dinars au 31 décembre 2016, à savoir :

	2017	2016
Provisions diverses	10 698	7 898
	887	887
Total	10 698	7 898
	887	887

En 2017, il a été constitué une provision pour risques et charges divers pour 2 800 000 dinars.

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

- Provision constituée en 1999 255 433 dinars,
- Provision constituée en 2000 40 000 dinars,
- Provision constituée en 2001 300 000 dinars,
- Provision constituée en 2007 739 000 dinars,
- Provision constituée en 2011 1 400 000 dinars,
- Provision constituée en 2012 450 000 dinars.
- Provision constituée en 2013 515 000 dinars
- Provision constituée en 2014 1 800 000 dinars
- Reprise de provision en 2014 - 200 546 dinars
- Provision constituée en 2015 1 000 000 dinars
- Provision constituée en 2016 1 600 000 dinars
- Provision constituée en 2017 2 800 000 dinars

III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2017	2016
- Fournisseurs locaux	7 465 215	7 578 897
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	2 641 585	1 109 739
- Fournisseurs étrangers	9 522 044	10 637 577
- Fournisseurs, Effets à payer	4 651 169	18 854 533
- Fournisseurs, filiales	20 194 247	8 339 582
Total	44 474 260	46 520 328

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 9 522 044 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

III-12- AUTRES PASSIFS COURANTS

	2017	2016	Notes
Etat, retenue à la source	1 144 983	1 356 228	
Etat, Contribution Conjoncturelle		6 183 404	
Etat, impôt sur les sociétés	3 327 583	4 003 864	III-12-1
Etat, TVA, DC et autres impôts	32 162 117	29 565 297	III-12-2
Dividendes et rémunérations des administrateurs	1 453 625	2 129 154	
CNSS, organismes sociaux et autres créditeurs divers	2 547 820	2 607 569	
Charges à payer	12 034 344	11 419 523	III-12-3
Total	52 670 472	57 265 039	

III- 12-1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES

Le solde de 3 327 583 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2017 pour 17 021 443 dinars diminué des acomptes provisionnels 2017 pour 11 981 043 dinars et des retenues à la source pour 1 712 817 dinars.

III-12-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2017 pour 4 437 956 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2017 pour 26 210 364 dinars.

III-12-3 - CHARGES A PAYER

Les charges restant dues à la clôture de l'exercice 2017 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 8 327 794 dinars.
- Des redevances à payer à Becks estimées à 1 716 814 dinars.
- Des agios bancaires du 4^{ème} trimestre 2017, de la redevance téléphonique du 4^{ème} trimestre 2017 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 1 989 736 dinars.

III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2017	2016
- Banques	148 793	55 880
Total	148 793	55 880

III-14- REVENUS

	2017	2016
- Ventes de produits finis fabriqués	505 969 930	446 464 224
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 598 305	1 453 810
- Travaux	24 425	197 301
- Locations	720 367	824 002
- Ventes de marchandises en l'état	48 925 202	59 444 642
- Vente d'articles de stocks	13 040 765	19 231 015
- Produits des activités annexes	6 619 166	9 730 076
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-4 979 583	-3 269 306
Total	571 918 577	534 075 764

III-15- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2017	2016
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	254 966	280 046
- Autres produits accessoires	4 124 383	3 837 115
-Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	86 418	68 000
-Subventions d'exploitation liées aux exercices antérieurs	451 158	
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	20	22
	748	660
-Autres reprises sur provision	1 595 028	203 110
Total	6 532 701	4 410 931

III-16- VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

	2017	2016
- Variation des stocks de produits finis et des encours	1 635 221	-2 185 035
Total	1 635 221	-2 185 035

III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	2017	2016
- Achats de marchandises revendues en l'état	47 862 860	58 187 244
- Achats autres marchandises	1 176 184	1 215 547
- Variation des stocks de marchandises	188 895	195 216
Total	49 227 939	59 598 007

III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	2017	2016
- Achats stockés de matières premières et fournitures liées	82 175 026	75 226 421
- Achats stockés de matières et fournitures consommables et emballages	61 596 334	59 279 678
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	104 749	182 574
- Achats non stockés de matières et fournitures	12 007 095	11 267 572
- Achats de prestations de services (*)	168 238 093	153 703 300
- Variation des stocks de matières premières et fournitures liées	311 101	-1 359 779
- Variation des stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	-1 431 971	4 216 222
Total	323 000 427	302 515 988

(*) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la bière en boîtes.

III-19 - CHARGES DE PERSONNEL

	2017	2016
- Appointements et compléments d'appointements	29 054 086	26 669 802
- Charges sociales	5 672 644	5 181 562
Total	34 726 730	31 851 364

III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	2017	2016
- Dotations aux amortissements des immobilisations	17 798 057	16 333 243
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	2 682 104	1 380 181
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	148 096	96 060
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	128 900	151 103
- Dotations aux provisions pour risques divers	2 800 000	2 002 828
Total	23 557 157	19 963 415

III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2017	2016
- Publicité et publications	10 391 337	11 138 647
- Travaux facturés aux filiales	-6 437 815	- 7 067 038
- Relations publiques	1 272 534	1 067 120
- Services extérieurs	1 499 594	983 494
- Autres services extérieurs	11 310 399	8 474 217
- Charges diverses ordinaires	9 937 811	9 802 801
- Impôts et taxes	3 500 574	2 880 862
- Divers produits sur exercices antérieurs	-48 221	-14 520
- Autres charges liées à l'exploitation	8 308 661	5 379 199
- Reprises sur provisions des autres charges liées à l'exploitation	-5 379 199	-5 295 662
Total	34 355 675	27 349 120

III-22- CHARGES FINANCIERES NETTES

	2017	2016
- Charges d'intérêts	475	680
	496	715
- Pertes de changes	3 428 250	2 889 045
- Gains de changes	- 1 475 832	-1 389 253
- Provisions pour dépréciation des éléments financiers	2 970 000	0
- Reprises sur provision des agios bancaires	-289 725	0
Total	5 108 188	2 180 507

III-23- PRODUITS DES PLACEMENTS

	2017	2016
- Revenus des titres de participations et de placements	62 148 434	59 644 467
- Revenus des titres de créances	127 188	175 582
- Intérêts des comptes courants	2 230 901	671 039
- Divers profits de placements sur exercices antérieurs	14 294	74 402
Total	64 520 817	60 565 490

III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

	2017	2016
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	180 848	331 504
- Divers autres produits et profits de l'exercice	318 771	37 873
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	485 155	764 696
Total	984 774	1 134 073

III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

	2017	2016
- Autres diverses charges ordinaires	117 951	56 037
- Amendes et pénalités	88 183	40 575
Total	206 134	96 612

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2017

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **94 592 369** dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2017	2016	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	20 875 054		20 875 054
Casse de Bouteilles	2 682 104		2 682 104
Reprises sur provisions	-419 209		-419 209
Dotations aux provisions des Immobilisations financières	2 970 000		2 970 000
Variation des stocks de produits finis	19 347 070	21 164 060	1 816 990
Variation des stocks de matières premières	13 991 164	14 307 383	316 219
Variation des stocks de matières consommables	32 138 483	30 355 657	-1 782 826
Variation des stocks de marchandises	897 988	1 220 841	322 853
			673 236
Variation des clients et comptes rattachés	95 865 468	78 298 187	-17 567 281

Variation des emballages consignés	-52 290 074	-47 646 578	4 643 496
			-12 923 785
Variation des autres actifs non courants	3 311 848	3 214 643	-97 205
Variation des autres actifs courants	14 187 752	7 735 316	-6 452
			436
Variation des placements et autres actifs financiers	3 675 583	3 755 682	-80 099
			-6 469 541
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	44 474 260	46 520 328	-2 046 068
Variation des autres passifs courants	52 670 473	57 001 862	-4 331 389
Variation des dividendes	-1 128 625	- 1 804 154	675 529
			-5 701 928
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-180 848		-180 848
Ajustements quotes-parts de la subvention d'investissement	-86 418		-86 418
Encaissements dividendes	-61 944 249		-61 944 249
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			-60 498 944
RESULTAT DE L'EXERCICE			155 117 954
VARIATION 1			94 592 369

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de :**12 498 645** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 38 177 412 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 61 944 249 dinars.
- Décaissements pour la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 11 449 040 dinars détaillés comme suit :
 - Souscription et libération de 22 000 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA pour : 2 200 000 dinars.
 - Souscription et libération de 1 829 828 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM pour 9 149 140 dinars.
 - Souscription et libération de 999 parts sociales au capital de la SFBT Services Ingénierie Industrielle pour 99 900 dinars.
 - Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 180 848 dinars.

VARIATION 2 : 12 498 645 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de **86 800 529** dinars détaillés comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 86 800 529 dinars détaillés comme suit :
 - Dividendes relatifs à l'exercice 2016 85 588 600 dinars
 - Dividendes des autres exercices 886 929 dinars
 - Autres distributions 325 000 dinars
- Encaissements pour autres formes de placement monétaire..... 20 000 000 dinars
- Décaissements pour autres formes de placement monétaire..... 20 000 000 dinars

VARIATION 3 : -86 800 529 dinars.

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2017 :

Produits	Montant	Charges	Montant	Soldes	2 017	2 016
Ventes de marchandises et autres	48 925	Coût d'achat de marchandises	49 227	Marge commerciale	-302	-153
Revenus et autres produits						
Variation des stocks d'en-cours et	-					
Total	521 358	Total		Production	521 358	476 816
Production		Achats consommés	323 000	Marge sur coût matières	198 357	174 300
Marge commerciale	-	Autres charges externes	30 855			
Marge sur coût matières						
Autres produits d'exploitation	6 532					
Total	204 587	Total	30 855	Valeur Ajoutée	173 732	154 089
Valeur Ajoutée Brute	173 732	Impôts et Taxes	3 500			
		Charges de Personnel	34 726			
Total	173 732	Total	38 227	Excédent brut	135 505	119 357
Excédent brut d'exploitation		Autres pertes Ordinaires	206			
Autres gains ordinaires	984	Charges Financières	5 108			
Produits financiers		Dotations aux Amorts et Prov				
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	17 021			
Total		Total	45 892	Résultat des activités	155 117	
Résultat positif des activités						
		Contribution Conjoncturelle				
Total	155 117	Total		Résultat net après	155 117	137 496

VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

1/ Une convention par laquelle la S.F.B.T sous traite des produits finis (pour l'export) chez la S.G.B.I.A à raison de 1 D,454 par pack. Le montant de la sous-traitance est de 32.002 D,540 en 2017 ;

2/ Un contrat de portage de 5.936.000 D, 000, avec la SEABG remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A pour 59.360 actions de 100 D,000 chacune ;

3/ Un contrat de portage de 2.709.800 D,000 avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 D,000 chacune ;

4/ Une convention d'assistance commerciale par laquelle la S.F.B.T. paie à la société ERRAFAHA une assistance pour 2017 de 338.700 D,000 ;

5/ Une convention d'assistance commerciale par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance pour 2017 de 660.000 D,000 ;

6/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Elle est de 156.053.007 D,295 hors taxes pour l'exercice 2017 .

7/ Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 145.800 D,000 hors taxes en 2017;

8/ Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 400.236 D,444 hors taxes ;

9/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 H.T. ;

10/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 390.345 D,000 H.T. ;

11/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 12.018.642 D,000 en 2017 ;

12/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires H.T. pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2017 de 253.338 D,052, la SEABG n'ayant pas payé en 2017 ;

13/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2017 ;

14/ Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2017 ;

15/ Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 D,000 ;

16/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D,000 hors taxes ;

17/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.124.382 D,808 en 2017 ;

18/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

19/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous traite des produits finis (pour l'export) chez la SLD à raison de 1 D,454 par pack. Le montant de la sous-traitance est de 134.439 D,748 en 2017 ;

20/ Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans des conditions normales. Elles se détaillent au 31/12/2017 comme suit :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnement et prestations consommés	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	6 029 525	38 972	3 156 029	156 053 007	425 596	29 121 379	
STBG	10 901 081	353 139	1 365 672	124 532	93 995	7 000	41 789
SGBIA	17 192 671	1 350 270	36 141 731	1 548 391	741 873	2 804 995	
STBO	3 673 105	203 700	624 992	542 618	16 280	1 003 030	49 761
STBN	3 679 199	106 870	162 047	166 424		1 000	
SBT	9 021 577	156 780	1 355 931	12 977	25 757	407 411	35 638
SNB	833 688	95 329	3 814 852	12 153 603	770 889	137 505	
SOTEV	14 872 969		434 814	879	657	1 000	
PREFORME	29 325	472 298		11 035 691			
SPDIT	15 413					12 356 096	
SOSTEM	655 230	1 601 991	1 233 592	69 811	1 188	15 865 168	

SMVDA RAOUDHA	40 068						
SOCOLAIT							
SDB	14 245 408				18 313		
ERRAFAHA	2 005				338 700		
SFBT-DISTRIBUTION	8 487				660 000		
STDM	2 850				3 207 400		
S L D	12 077			134 439			
S I T	38 700			21 329	547 236		
S I N D T							
S T D			9 377				
TOTAL	81 253 378	4 379 349	4 8 299 037	181 863 701	6 847 884	61 704 584	127 188

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2017 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptés et non échus	14 115 271	14 115 271	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	14 115 271	14 115 271			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptés et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

mobilisées					
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
3-ENGAGEMENTS					
RECIPROQUES					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS :

Aucun événement significatif post clôture n'est à signaler en 2018.

Rapport Général

Tunis, le 9 mars 2018

Messieurs les Actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 avril 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société de Fabrication des Boissons de Tunisie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 537 872 098 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 155 117 954 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 231.1 Mdt, représentent un des postes les plus importants du bilan, sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition. Des participations d'une valeur d'origine de 17.8 Mdt sont dépréciées à hauteur de plus de 70% compte tenu de leurs valeurs d'usage.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Cabinet Conseil Audit Formation

Sté Conseil & Audit membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Abderrahmen Fendri

Abdelaziz Kramti

Rapport Spécial

Tunis, le 9 mars 2018

Messieurs les Actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

1. Une convention de sous-traitance industrielle avec la S.G.B.I.A pour la fabrication de produits finis (pour l'export) à raison de 1,454 dinar par pack. Le montant de la sous-traitance est de 32.003 dinars HT en 2017 ;
2. Un contrat de portage de 5.936.000 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de nominal 100 dinars chacune ;
3. Une convention de sous-traitance industrielle avec la S.L.D pour la fabrication de produits finis (pour l'export) à raison de 1,454 dinar par pack. Le montant de la sous-traitance est de 134.440 dinars HT en 2017.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

1. Un contrat de portage de 2.709.800 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 dinars chacune ;
2. Une convention d'assistance commerciale par laquelle la S.F.B.T. paye à la société ERRAFAHA une assistance pour 2017 de 338.700 dinars HT ;
3. Une convention d'assistance commerciale par laquelle la S.F.B.T. paye à la SFBT Distribution une assistance pour 2017 de 660.000 dinars HT ;
4. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant de la sous-traitance est de 156.053.007 dinars HT en 2017 ;

5. Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 145.800 dinars HT ;
6. Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la SIT. La rémunération est fixée à 400.236 dinars HT en 2017 ;
7. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars HT ;
8. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 390.345 dinars HT ;
9. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 12.018.642 dinars HT en 2017 ;
10. Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2017 de 253.338 dinars ; la S.E.A.B.G. n'ayant pas payé en 2017 ;
11. Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2017 ;
12. Deux conventions par lesquelles la S.E.A.B.G. et la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2017 ;
13. Un contrat avec la S.N.B. par lequel cette dernière sous-loue une ligne d'embouteillage de bouteilles en verre pour un loyer annuel de 150.000 dinars ;
14. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1^{er} septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars HT ;
15. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.124.382 dinars HT en 2017 ;
16. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;
17. Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la SFBT) et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2017, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 200.000 dinars au titre de la SFBT et à 276.400 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2017, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 dinars au titre de la SFBT et à 12.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.

2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars nets en 1988 est passée à 524.951 dinars nets en 2017 du fait de cette indexation.

3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 24.076 dinars en 1990 à 917.898 dinars en 2017. Par ailleurs la SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :

1. D'une indemnité de gestion annuelle de 11.200 dinars payable sur 16 mois.

2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars nets en 1988 est passée à 385.921 dinars nets en 2017 du fait de cette indexation.

3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 dinars en 1990 à 494.253 dinars en 2017. Par ailleurs la SPDIT, SINDT, SBT Médenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Cabinet Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri

Sté Conseil & Audit membre de

l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Abdelaziz Kramti